

<https://briand.lycee.ac-normandie.fr/spip.php?article269>



Vie Scolaire

- Administration - Infos pratiques -



Date de mise en ligne : dimanche 30 août 2020

Copyright © Lycée Aristide Briand (LGT-LP)Évreux - Tous droits réservés

Présentation du service de la Vie Scolaire au Lycée Aristide Briand

– Composition de la Vie Scolaire

- **5 Conseillers Principaux d'Éducation** (C.P.E.)
- **19 Assistants d'Éducation** (A.E.)

– Les C.P.E. assurent le suivi individuel et collectif des élèves :

- entretien avec les élèves sur leur comportement au sein du lycée, contact avec les familles
- rôle d'écoute (travail en collaboration avec les différents personnels, professeurs principaux, conseillères d'orientation psychologues, infirmière ...)
- encadrement des internes et des demi-pensionnaires,
- travail avec les professeurs pour préparer les conseils de classe, fonctionnement des classes, etc ...

– Les A.E. ont un rôle éducatif auprès des élèves (respect du règlement intérieur, des horaires etc).

- Ils informent les familles des absences, des retards, enregistrent les appels et les billets d'absence
- ils assurent le bon déroulement des sorties, de la demi-pension, gèrent les retenues
- ils assurent la surveillance de l'internat

<https://briand.lycee.ac-normandie.fr/sites/briand.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Le Métier de CPE

– Organisation

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Bureau de la Vie Scolaire : bâtiment B

Prise en charge des classes de Premières Générales par **M. Benoît GROULT**

Bureau de la Vie Scolaire : bâtiment C

Prise en charge des classes de Secondes et STD2A par **M. Anthony LEMARIÉ**

Bureau de la Vie Scolaire : bâtiment D

Prise en charge des classes de Terminales Générales par **Mme Lila GHALI MEDDAD**

Bureau de la Vie Scolaire : bâtiment E

Prise en charge des classes de Premières et Terminales STMG par **Mme Charlotte GIRARD**

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

CLASSES DE BAC PROFESSIONNEL :

Prise en charge des classes par **Mme. Laïla BENAMMOU**

Bureau de la Vie Scolaire : bâtiment E

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CLASSES DE BTS (1ère et 2ème année) :

Prise en charge de toutes les classes de BTS par **Mme Charlotte GIRARD** Bureau de la Vie Scolaire : bâtiment E

CLASSES DE CPGE SCIENTIFIQUE ET DCG Prises en charge par **M. Benoît GROULT** Bureau de la Vie Scolaire :
bâtiment B

– Les **Bureaux de la Vie Scolaire**

- situés aux bâtiments B, C, D & E sont des lieux d'accueil et d'écoute des élèves à tout moment de la journée
- Gestion des problèmes scolaires ou personnels
- Rappel des règles de fonctionnement de l'établissement
- Recherche d'information sur l'organisation quotidienne du lycée, retour après une absence, les retards, les conflits entre élèves etc
- le BVS est ouvert en continuité de **8h15 à 18h15**
- Contacter le BVS :Tél : **02-32-23-69-00** ou [mail](#)

Les règlements au Lycée Aristide Briand

<https://briand.lycee.ac-normandie.fr/sites/briand.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Règlement Intérieur

<https://briand.lycee.ac-normandie.fr/sites/briand.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Charte TIC (Technologies de l'information et de la communication)

– **Calendrier**

<https://briand.lycee.ac-normandie.fr/sites/briand.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Calendrier 2020-2021

Celui-ci précise notamment les Semaines A & B, les Dates des 3 trimestres, les Congés Scolaires

– **Les Absences** (Pronote)

Les Absences des élèves sont notifiées **chaque demi-journée** par les Enseignants sur le Serveur [Pronote](#)
(Vous pouvez contacter l'Établissement pour connaître vos identifiants de connexion "Pronote")

– Représentants des élèves au **Conseil d'Administration**

Bientôt ...

– **Élections des délégués de classe**

Les élections des délégués de classe ont lieu chaque année quelques semaines après la rentrée scolaire.
Vous pouvez contacter le Professeur Principal de la classe pour connaître les noms des délégués

– **Animations**

– **Maison des lycéens**

Les élèves ont la possibilité de se rendre à la Maison des Lycéens (Foyer) :

- au rez-de chaussé haut du Bâtiment D

- Tous les jours (sauf le Mercredi)
- de **10h à 15h**
- Tarif de l'adhésion : **selon le volontariat**
- Animateur : ***pour le moment le recrutement n'a pu avoir lieu donc nous ne sommes pas en mesure d'ouvrir le foyer***

<https://briand.lycee.ac-normandie.fr/sites/briand.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Le Métier de CPE

– Internat

Livret d'accueil de l'Internat ...

<https://briand.lycee.ac-normandie.fr/sites/briand.lycee.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Règlement de l'internat